

LA CARTE MODALIZY, le passeport pour la mobilité

▶ Le système offre un accès direct et simplifié à tous les moyens de transport (trottinettes électriques, bus, trains, taxis, voitures en autopartage, vélos...).

▶ Avec l'entrée en vigueur tout prochainement du budget mobilité, Modalizy a développé une solution spécifique qui permet de gérer facilement chaque budget mobilité. Et ils sont les premiers à pouvoir le faire.

Pour rappel, Modalizy (groupe Octa+) est une jeune société active dans des solutions de mobilité multimodale qui a été récompensée par le prix de la Best Startup 2018 par link2Fleet.

Il s'agit donc d'une carte prépayée avec laquelle son détenteur pourra payer tous les services mobilité autorisés dans son budget mobilité, un véritable passeport pour la mobilité et qui donne un accès simplifié à tous

les moyens de transport (scooters, transports publics, trottinettes, vélos, parking et espace de co-working...). Le traitement des frais de déplacement au sein de l'entreprise devient alors un jeu d'enfant.

"L'idée est de permettre à l'utilisateur de faire le choix le plus pertinent en fonction de ses besoins. Ceci étant facilité par une app particulièrement performante avec géolocalisation de l'utilisateur et de tous les points de service de mobilité lui permettant de choisir la solution qui correspond le mieux à ses critères (vi-

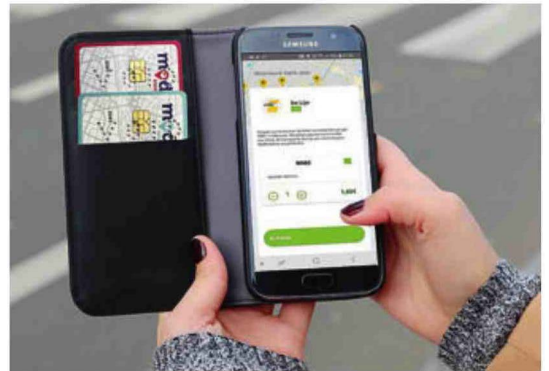
tesse, coût...)", explique Étienne Rigo, CEO de Modalizy.

CE TOUT NOUVEAU SYSTÈME souhaite favoriser au maximum la mobilité douce et proposer aux employeurs une solution pratique où tous les frais seraient regroupés sur une même facture. Et bien souvent, les

entreprises ne savent pas comment s'y prendre pour proposer une mobilité intelligente à leurs employés et réduire ainsi leur empreinte carbone. "Le budget mobilité, le plan

cafétéria, est quelques-uns des moyens pour y parvenir. Modalizy est le partenaire idéal des entreprises, éventuellement en collaboration avec les secrétariats sociaux, pour la mise en place de ces solutions", poursuit-il.

La carte est prépayée donc pas de risque de dépasser le budget.



▶ L'application et la carte devraient être disponibles dans les jours à venir. © DR

L'avantage offert par Modalizy est donc de couvrir l'ensemble des besoins en matière de mobilité tout en simplifiant le traitement des frais de déplacement au sein de l'entreprise.

Le détenteur de cette carte pourra payer tous les services mobilité autorisés dans son budget mobilité avec une seule et même carte. L'employeur définit la périodicité des budgets, mensuels ou annuels, et la carte est pré-

payée, donc pas de risque de dépassement de budget.

Et les différents outils devraient être disponibles très bientôt. "Nous répondons à tous les arrêtés royaux depuis le début du mois. Nous n'avons pas encore signé le premier contrat mais tous les mécanismes sont en place, ce n'est plus qu'une question de temps, plus que quelques jours à attendre", avance Étienne Rigo.

Ludovic Jimenez